

LE TÉLÉGRAPHE.

Tous les actes du Gouvernement publiés dans ce Journal sont officiels.

N.º 70.

MARDI, le 31 Août 1813.

INTÉRIEUR.

EMPIRE FRANÇAIS.

PROVINCES ILLYRIENNES

Trieste, le 27 août.

Le jour onomastique de Sa Majesté Marie Louise Impératrice et Régente a été très-brillant le 25 Août, toute la ville était illuminée principalement sur la grande place Lützen; beaucoup de monde parcourait la grande rue du Cours, et une très-belle musique qui parcourut aussi la ville donna fin à cette heureuse journée.

le 28.

Son Excellence notre Gouverneur général est entré hier matin dans notre ville, dans le plus grand incognito. Toute la ville lui a témoigné la satisfaction qu'elle avait de le posséder en ses murs, par une illumination générale. Notre musique lui a donné un concert sous les fenêtres de son palais.

Laybach, 25 août

Notre Gouverneur général a quitté ce soir notre ville pour se rendre à Trieste.

Le général Pino, un des Lieutenants du Prince Vice-Roi, arrive aujourd'hui.

Sa division, qui est au moins de 15,000 hommes, est presque déjà toute entière dans la ville et aux environs.

Auelsberg, le 26 août.

La division du général Pino a traversé notre ville pour se rendre à Laybach.

Nous attendons une nouvelle division qui doit séjourner ici pendant quelque-temps, et qui, dit-on, doit rester à la disposition du Général Fresia qu'on attend à chaque moment.

Saguria, 27 août.

On dispose en ce moment des vivres et des fourrages pour plusieurs escadrons et deux Bataillons qui doivent arriver demain dans la journée.

Tarvis, le 26 août.

S. A. le Prince Vice-Roi est arrivé ici dans la nuit du 25 de ce mois. Les autrichiens étaient entrés le 17 sur le territoire d'Illyrie, ils se sont portés sur Villach, dont ils espéraient se rendre maîtres. Le Colonel Duchée avec deux bataillons, les a repoussés, leur a pris 18 chasseurs du 9.º bataillon, 33 ussards de Styhpeitz, et en outre 250 hommes d'infanterie.

Inland.

Frankreich.

Illyrische Provinzen.

Triest den 27. Aug. 1813.

Das Namensfest J. M. der Kaiserinn und Regentinn ward am 25. August sehr glänzend gefeiert; die ganze Stadt war prächtig beleuchtet, vorzüglich am großen Plaze Lützen: die große Straße vom Corso war mit Volk angefüllt, und eine prächtige Musik zog durch die Stadt, und so endigte sich dieser wonnenvolle Tag.

Vom 28.

Se. Ezz. der General-Gouverneur ist gestern früh im strengsten Incognito hier angekommen. Die ganze Stadt bezeugte ihre Zufriedenheit, Se. Ezz. in ihren Mauern zu besitzen, durch eine allgemeine Beleuchtung. Die Stadt-Kapelle gab unter den Fenstern seines Pallastes ein Konzert.

Laybach den 25. Aug.

Unser General-Gouverneur ist heute Abends von hier nach Triest abgereiset.

Der General Pino, einer von den General-Lieutenants des Prinzen Vice-Königs wird heute hier ankommen.

Seine Division, die wenigstens 15000 Mann beträgt, ist bereits ganz in der Stadt und der Gegend herum aufgestellt.

Auelsberg den 26. August 1813.

Die Division des General Pino ist hier durch nach Laybach marchirt.

Wir erwarten eine neue Division, welche einige Zeit hier bleiben soll, und die, wie man sagt, zur Disposition des General Fresia seyn wird, den man augenblicklich hier erwartet.

Saguria den 27. Aug. 1813.

Man bereitet in diesem Augenblicke Proviant und Fourage für mehrere Eskadrons und zwei Bataillone, welche morgen hier ankommen sollen.

Tarvis den 26. Aug. 1813.

Se. Hoheit der Prinz Vice-König ist in der Nacht des 25. hier angekommen. Die Oesterreicher haben am 17. das illyrische Gebiet betreten; sie haben sich bei Villach postirt, dessen sie sich zu bemächtigen hofften. Der Oberst Duchée mit zwei Bataillonen, hat sie zurückgeschlagen, und 18 Chasseurs vom 9. Bataillon, 33 Husaren von Styppitz, und 250 Mann Infanterie gefangen gemacht.

INTERNO.

IMPERO FRANCESE.

PROVINCIE ILLIRICHE.

Trieste, li 27 agosto.

Il giorno onomastico di Sua Maestà l'Imperatrice e Reggente Maria Lodovica fu contrassegnato con generale illuminazione di questa città, la sera ella di lui ricorrenza 25 agosto. La pubblica compiacenza brillava dappertutto tra l'armonia della musica militare e l'affluenza della popolazione, particolarmente sulla gran piazza Lützen.

Altra del 28.

S. E. il nostro Governatore generale è entrato jeri mattina nella città nel più stretto incognito. Tutta la popolazione gli ha dati i più chiari ontrasegni del contento ch'essa provava di possederlo nel suo seno; tutte le abitazioni comparvero riccamente illuminate; e sotto le finestre del palazzo del Governo venne eseguito dalla nostra banda militare uno de' più armoniosi concerti.

Lubiana, 25 agosto.

Il nostro Governatore generale ha lasciato questa sera la nostra città per portarsi a Trieste.

Il generale Pino, uno dei luogo-tenenti del Principe Vice-re, è qui giunto in quest'oggi.

La sua divisione, ch'è almeno di 15 mila uomini, è già quasi interamente nella città e suoi contorni.

Auelsberg, li 26 agosto.

La divisione del general Pino è passata per la nostra città per portarsi a Lubiana.

Noi aspettiamo una nuova divisione che deve fermarsi qui per qualche tempo, e che per quanto dicesi, deve rimanere a disposizione del generale Fresia, il quale si attende da un momento all'altro.

Saguria, li 27 agosto.

Si stanno disponendo attualmente de' viveri e de' foraggi per varj squadroni e due battaglioni che devono giugnere nella giornata di domani.

Tarvis, li 26 agosto.

S. A. il Principe Vice-Re è qui giunto la notte del dì 25 del corrente. Gli anstriaci erano entrati nel dì 17 sul territorio dell' Illyrio; essi eransi portati sopra Villacco di cui speravano impossessarsi. Il colonnello Duchée con due battaglioni li respinse, prese loro 18 cacciatori del 9.º battaglione, 33 ussari di Styppitz, ed inoltre 250 uomini di fanteria.

L'armée du Vice-Roi a pris l'offensive sur toute la ligne de la Carinthie.

ISTRIE.

La Fregate l'Elisabeth, qui se tient depuis un mois à la vûe de Pirano, a eu une embarrasation coulée, et deux hommes blessés par le feu de la batterie de ce fort.

Extrait d'une lettre de Gorice en date du 25 Août 1813.

Des personnes qui arrivent en ce moment de la Carinthie, nous assurent, qu'elles ont rencontré sur leur route un Corps de plus de neuf-cens prisonniers qui avaient été faits par l'armée d'Italie, à la suite d'une action très-vive qui devoit avoir eu lieu sur les frontières de la Carinthie. On assure aussi, que les Bavares avancement en Autriche, et qu'un corps considérable se dirige sur Clagenfurt. On dit même qu'ils y sont entrés. Ces nouvelles demandent confirmation, mais on n doute pas que dans 4 en 5 jours le Vice-roi ne transporte son Quartier-général d'Iar à Clagenfurt. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'aujourd'hui la Carinthie n'a plus rien craindre des Autrichiens.

On dit aussi, qu du côté de Villach on a fait prisonnier un escadron tout entier et quelques croates autrichiens.

Le Général Bellotti se portait le 25 au soir sur Neumarck.

CORPS D'OBSERVATION D'ITALIE.

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Supplément à l'ordre du jour du 25 Aût 1813.

S. A. I. le Prince Vice-roi témoigne sa satisfaction particulière aux 3 Bataillons des 35 et 36 d'infanterie légère, qui dès l'ouverture de la Campagne contre les Autrichiens, et sous le commandement de M. le Colonel Duchee du 35, léger, ont obtenu constamment des avantages dans les affaires qui ont eu lieu à Villach et aux environs avec l'ennemi sur lequel ils ont fait plus de deux-cens prisonniers.

Au Quartier général à Tarvis le 25 Août 1813.

Le Général de Division Chef de l'Etat-Major général. comte de l'Empire

signé VIGNOLE,

Pour copie conforme

L'Adjudant Commandant, Chef de l'Etat-Major.

Monsieur l'Intendant de la Croatie civile, accompagné de Mr. Mussich Commissaire spécial de police de cette même province avaient été, le 24, pousser une reconnaissance à Merzlavodissa, trois lieues de distance de Caminiec, ils ont été attaqués par les paysans armés de haches et de couteaux qui en ont donné plusieurs coups à Mr. Mussich et lui ont fait six blessures dont aucunes dangereuses, néanmoins il est parvenu à s'échapper, M. l'Intendant a été conduit lié aux ennemis autrichiens, sans être blessé.

Die Armee des Vice-Königs hat auf der ganzen Linie von Kärnthen die Offensive angefangen.

Istrien.

Die Fregatte Elisabeth, die schon ein Monat vor Pirano steht, ward von dem Feuer der Batterien dieses Forts stark beschädigt, und hatte zwei verwundete.

Auszug eines Briefes aus Görz von 25 August 1813.

Reisende, welche in diesem Augenblicke aus Kärnthen ankommen, versichern, auf dem Wege ein Korps von mehr als neun-hundert Gefangenen angetroffen zu haben, welche die italienische Armee in einer sehr lebhaften Aktion an der Kärnthnerischen Gränze gemacht hat. Man versichert auch, die Bayern rücken in Osterreich vor, und ein beträchtliches Korps derselben marschire auf Klagenfurt. Man sagt sogar, sie wären dort schon eingerückt. Diese Nachrichten brauchen Bestätigung, doch zweifelt man nicht, der Vice-König werde in 4 bis 5 Tagen sein Hauptquartier von Jani nach Klagenfurt übertragen. Das Wahre ist, daß Kärnthen ist nichts mehr von den Osterreichern zu fürchten hat.

Man sagt auch, daß bei Villach eine ganze Eskadron und einige österreichische Kroaten gefangen worden sind.

General Bellotti stellte sich am 25. Abends bei Neumarck auf.

Observationskorps von Italien.

Generalstaab.

Zugabe zum Tagesbefehl vom 25. Aug. 1813.

S. R. H. der Vice-König bezeugt seine besondere Zufriedenheit den 3 Bataillonen des 35 und 36, leichter Infanterie, welche seit der Eröffnung des Feldzuges gegen die Osterreichern, und unter der Anführung des Herrn Obersten Duchee, vom 35ten leichten, in den Affairen, die zu Villach und in der Gegend mit dem Feinde vorfielen, beständig Vortheile erhalten, und über zwei hundert Gefangene gemacht haben.

Im Hauptquartier zu Tarvis am 25. August 1813.

Der Divisions-General, Chef des Generalstabs Reichsgraf.

Unterz. VIGNOLE.

Für gleichlautende Abschrift

Der Adjutant Kommandant, Chef des Etat-Major.

Der Herr Intendant von Civil-Kroatien, und der Herr Mussich Spezial-Polizeikommissär dieser Provinz, unternahmen am 24. August eine Erkognoscirung gegen Merzlavodissa, drei Meilen von Fiume; aber da sie bei der Nacht nach Fiume zurückkehrten, wurden sie eine Stunde von Caminiec von Bauern angefallen, die mit Haken und Messern bewaffnet waren, welche auch damit dem Herrn Mussich mehrere Streiche und sechs Wunden beigebracht haben, davon aber keine gefährlich ist; jedoch war er so glücklich zu entweichen. Der Herr Intendant wurde gebunden den Feinden, den Osterreichern, überliefert, doch ohne verwundet worden zu seyn.

L'armata del Vice-re ha presa l'offensiva su tutta la linea della Carintia.

ISTRIA.

La fregata inglese l'Elisabetta, che si tiene da un mese in quà a vista di Pirano, ha avuta un'imbarcazione colata a fondo e due uomini feriti dal fuoco della batteria del forte di detta città.

Estratto d'una lettera da Gorizia, in data 25 agosto.

Alcune persone che giungono in questo momento dalla Carintia, ci assicurano d'aver incontrato sulla loro strada un corpo di più di novecento prigionieri stati fatti dall'Armata d'Italia, in conseguenza di un'azione ben viva che doveva essere accaduta sulle frontiere della Carintia. Si assicura ancora, che i Bavaresi si avanzano nell'Austria, e che un corpo considerabile si dirige sopra Clagenfurt. Si dice inoltre, che sianvi di già entrati. Coteste notizie chieggono conferma; ma punto non si dubita, che in 4 o 5 giorni il Vice-re trasporti il suo quartier generale da Jani a Clagenfurt. Ciò che vi è di vero, si è, che oggi la Carintia non ha più nulla da temere dagli austriaci.

Si dice, che dalla parte di Villacco siasi fatto prigioniere un intiero squadrone, ed alcuni croati austriaci.

Il generale Bellotti si portò la sera del dì 25 sopra Neumarck.

CORPO D'OSSERVAZIONE D'ITALIA.

STATO MAGGIOR GENERALE.

Supplemento all'Ordine del giorno del dì 25 agosto 1813.

S. A. I. il Principe Vice-re testifica la sua soddisfazione particolare alli 3 battaglioni del 35 e 36 d'infanteria leggiera, li quali, dall'apertura della campagna contro gli austriaci, e sotto il comando del sig. colonnello Duchee del 35 leggiero, hanno ottenuto costantemente de' vantaggi nelle azioni che hanno avuto luogo in Villacco e sue vicinanze col nemico, sul quale hanno fatto più di duecento prigionieri.

Dal quartier generale in Tarvis, il dì 25 agosto 1813.

Il generale di Divisione, Capo dello Stato maggiore generale, Conte dell'Impero.

Firmato: VIGNOLE.

Per copia conforme,

L'Adjutante Comandante, Capo dello stato maggiore

Il sig. Intendente della Croazia civile, accompagnato dal sig. Mussich, Commissario speciale di Polizia di cotesta medesima provincia, erano portati il dì 24 del corrente a fare una ricognizione a Merzlavodissa, distante 3 leghe da Fiume; ma ritornando la notte a Fiume, ad una lega di distanza da Caminiec, furono attaccati da' paesani armati di asce e di coltelli, co' quali diedero più colpi al sig. Mussich, facendogli sei ferite, alcune ben gravi; nulladimeno gli riuscì di salvarsi. Il sig. Intendente venne condotto legato ai nemici, senza essere ferito.

ORDRE DU JOUR.

Monsieur le général de division, baron de l'empire, commandant militaire d'Illyrie, informe que les moyens de transport sont exigés des diverses communes d'une manière arbitraire, que ces transports sont amenés au-delà des gîtes où le renouvellement doit en être fait, que ces désordres menacent le service d'une défection prochaine,

Ordonne les dispositions suivantes :

ART. I.

Tous les moyens de transport exigés des communes pour le service de l'armée, ne pourront être demandés que par MM. les commissaires des guerres, ou en leur absence par MM. les commandans d'armes ou autres officiers en faisant fonctions dans les diverses places d'Illyrie.

La demande indiquera l'objet du transport, le service auquel il est affecté et sa destination, lorsque le transport devra être payé par la partie prenante, cette circonstance sera indiquée expressément.

MM. les Maires des Communes sont autorisés à se refuser à toute demande qui ne rempliroit pas ces conditions.

ART. II.

Il est défendu, sous quelque prétexte que ce soit et à peine de répondre de la voiture et des chevaux, de forcer les conducteurs à dépasser la distance qu'ils doivent parcourir d'un gîte à l'autre, les voitures fournies par la Commune du lieu de départ devront être, dès leur arrivée au gîte, correspondant, déchargées et remises en route pour rentrer dans leurs Communes, les conducteurs seront munis du certificat constatant l'exécution du transport. Lorsque le transport n'aura été accordé qu'à charge de paiement, le certificat indiquera l'accomplissement de cette condition.

ART. III.

Pour enlever tout prétexte à la violence en même tems pour assurer le service des transports, MM. les Intendants et Subdélégués sont priés de prescrire à MM. les Maires de tenir sans cesse réunies en pare un nombre de voitures suffisant pour satisfaire aux diverses demandes; à cet effet toutes les Communes situées dans l'arrondissement d'un lieu de passage, même celles éloignées de la route, seront tenues de concourir à ce service dans les proportions qui seront déterminées par MM. les Subdélégués.

ART. IV.

M. le général commandant militaire de l'Illyrie recommande de la manière la plus expresse à MM. les chefs de corps, officiers et autres parties prenantes de traiter les conducteurs avec la plus grande modération, d'empêcher que les chevaux ne soient excédés dans leur marche, et de se conformer strictement aux dispositions du présent ordre.

Fait au Quartier général de Laybach le 26 août 1813.

Le général de division baron de l'empire

Signé: FRESIA.

Pour copie conforme:

L'adjudant commandant, chef de l'état major général de l'armée d'Illyrie.

LE GAT.

Zages - Befehl.

Nachdem der Herr Divisions-General, Reichsbaron, Militär-Kommandant von Illyrien, in Erfahrung gebracht, daß von verschiedenen Gemeinden Vorspann auf eine willkürliche Weise gefodert; daß diese Vorspann bis über die Station, wo sie abgeldet werden soll, beibehalten; daß also durch dergleichen Unordnungen dieser Dienst mit einem nahen Abgang bedrohet werde.

Verordnet er folgende Verfügungen:

1. Art. Jede Art, von den Gemeinden verlangte Vorspann kann nur durch die H. H. Kriegskommissäre, oder in ihrer Abwesenheit, durch die Herrn Ortskommandanten und andere Offiziere begehrt werden, welche in den verschiedenen Plätzen von Illyrien die Stelle bekleiden.

Das Begehren wird den Gegenstand der Vorspann, den Dienst, für welchen sie gewidmet ist, und endlich ihren Bestimmungs-ort angeben; wenn die Vorspann von dem aufnehmenden Theile bezahlt werden soll, so muß dieser Umstand ausdrücklich angezeigt werden.

Die H. H. Maire der Gemeinden sind befohlen, jedes Begehren von Vorspann abzuschlagen, das diese Bedingungen nicht erfüllt.

2. Art. Es ist verboten, unter was immer für einem Vorwande, und unter der Strafe, für Wagen und Pferde zu haften die Fuhrleute über die Ablöskation hinaus zu zwingen; die von der Gemeinde der Abgangstation gelieferten Wagen müssen so gleich bei ihrer Ankunft auf der betreffenden Station abgeladen, und wieder nach ihrer Gemeinde zurückgeschickt werden, nebst dem daß dem Fuhrmann ein Zertifikat über die geleistete Vorspann mitgegeben wird. Wird die Vorspann gegen Bezahlung gegeben, so muß das Zertifikat die Erfüllung dieser Bedingungen angeben.

3. Art. Um allen Vorwand zur Gewaltthätigkeit zu entfernen, und zu gleicher Zeit den Vorspann-Dienst zu sichern, so sind die H. H. Intendanten und Subdelegues ersucht, den Herrn Mairen die Weisung zu geben, immer eine zur Befriedigung der zu geschehenden Forderungen hinlängliche Anzahl Wagen in Bereitschaft zu halten; zu dem Ende sind alle in dem Bezirke einer Passage-Station gelegenen Gemeinden, selbst diejenigen, die von der Straffe entfernt sind, verpflichtet, zu diesem Dienst in dem von den H. H. Subdelegues zu bestimmenden Verhältnisse beizutragen.

4. Art. Der Herr General-Militär-Kommandant von Illyrien, empfiehlt allen Herrn Korps-Chefs, Offizieren und andern Vorspann nehmenden Parteien, auf das angelegentste, die Fuhrleute mit der größten Mäßigung zu behandeln, zu verhindern, daß das Vieh auf dem Wege nicht übertrieben werde, und sich streng an die Verfügungen des gegenwärtigen Befehls zu halten.

Geschehen im Hauptquartier zu Laibach den 26. August 1813.

Der Divisions-General - Reichsbaron.

Unters. FRESIA.

Für gleichlautende Abschrift.

Der Adjutant Kommandant, Chef des General - Staats der Armes von Illyrien.

Le Gat,

ORDINE DEL GIORNO.

Il Sig. Generale di Divisione, Barone dell'Impero Commandante militare dell'Illyria, informato che le vetture da trasporto (Vorspann) vengono arbitrariamente esatte dalle Comuni, che queste vetture sono condotte al di là delle gite nelle quali dovrebbero essere cambiate; che questi disordini minacciano il servizio d'un abbandono prossimo.

Ordina le disposizioni seguenti:

ART. I.

Nessuno potrà esigere dalle comuni vetture da trasporto scorchè i signori Commissarij di guerra o, nella loro assenza, i signori Commandanti d'armi od altri uffiziali che ne fanno le funzioni nelle diverse piazze dell'Illyria.

Le richieste indicheranno l'oggetto del trasporto, il servizio al quale appartiene, e la sua destinazione; allorchè le vetture dovranno essere pagate da chi se ne serve, si farà espressamente menzione di questa circostanza.

I signori Maire delle comuni sono autorizzati di rifiutarsi d'ogni richiesta nella quale queste condizioni non fossero adempite.

ART. II.

Viene proibito, sotto qualunque si sia pretesto e sotto pena di rispondere della vettura e dei cavalli, di costringere i condottieri di oltrepassare la distanza che debbono trascorrere da una gita all'altra; le vetture somministrate dalla comune del luogo della partenza dovranno tosto che saranno giunte alla loro destinazione, essere scaricate e rimesse in strada per ritornare nelle loro comuni; i condottieri saranno muniti d'un certificato comprovante l'esecuzione del trasporto. Allorchè il trasporto dovrà essere pagato, il certificato indicherà l'adempimento di questa condizione.

ART. III.

Per ovviare ad ogni pretesto di violenza e nello stesso tempo, per assicurare il servizio dei trasporti, i signori Intendenti, e Sottodelegati sono pregati di prescrivere ai signori Maire di tenere sempre pronto un numero sufficiente di vetture per soddisfare alle diverse richieste; per tal effetto tutte le comuni situate nel circondario d'un luogo di passaggio, siccome pure quelle distanti dalla strada, saranno in obbligo di concorrere a questo servizio nelle proporzioni che verranno fissate dai signori Sottodelegati.

ART. IV.

Il Sig. Generale Comandante dell'Illyria raccomanda espressamente ai signori Capi dei corpi, uffiziali ec. di trattar ei condottieri colla più gran moderazione, d'impedire che i cavalli non siano maltrattati in marcia, e di uniformarsi esattamente alle disposizioni dell'ordine presente.

Fatto al quartier generale di Lubiana, li 26 agosto 1813.

Il Generale di divisione, barone dell'Impero

Firmato, FRESIA.

Per Copia Conforme,

L'Adjutante Commandante, Capo dello Stato maggiore generale dell'armata d'Illyria.

LE GAT.

STATISTIQUE ILLYRIENNE.

TOPOGRAPHIE DE RAGUSE (1).

Raguse, avant l'organisation des Provinces Illyriennes, étoit la capitale d'un Etat auquel on donnoit 60 milles italiens carrés de surface et 56 mille habitans. La Sic avait 120 milles de longueur; toute la république étoit divisée en quatre comtés et trois capitaniati, sans les îles qui formoient quatre autres comtés. Les quatre comtés de la terre ferme étoient Canali, Beno, Slano et Stagno; et les trois capitaniati, Vieille-Raguse, Sagninet Sabbioncello. A l'exception de la capitale, il n'y a dans tous ses districts aucune ville remarquable; mais la douceur de leur climat, la fertilité de leur sol et la beauté de leur position, les rendent tous intéressans.

Le comté de Canal forme une belle plaine entre les rivières de Narenta et Drina. De hautes montagnes seignent comme d'un boulevard cette campagne fertile, plantée d'arbres fruitiers: on distingue dans cette chaîne, le mont Saies niza et les rochers de Stjenc Konavorka, au pied desquels la tradition place le tombeau de Cadmus. Le Snie-seniza, c'est-à-dire la montagne de neige, domine toute la contrée. Il faut employer presque une demi-journée pour se rendre du bourg de Strenca, enseveli dans une profonde vallée, au sommet de la montagne. On rencontre, de temps à autre, de grand précipices et des vallées extrêmement profondes. La vue dont on jouit au haut de la montagne est fort belle et tendue; dans le vaste horizon que les regards embrassent, on remarque le beau territoire de Raguse avec ses nombreuses montagnes, les îles disséminées dans la mer de Raguse, une partie de l'Adriatique les îles de Popovo Sejuma, Trebigne et Herzegovine, avec un grand nombre de hameaux, la chaîne des monts de Bosnie, celle des monts Cattarini, et un grand nombre d'autres objets. Quand le temps est serin, la vue atteint le mont Saint-Ange, dans la Pouille. La campagne de Breno est également entourée de montagnes, excepté au levant, et très-bien cultivée. La plus belle partie est celle qu'on appelle Dei Molai; c'est une vallée demi-circulaire, et ouverte seulement du côté de la mer: elle est toute plantée de vignes et d'oliviers.

La vallée de Giochetto est séparée de la plaine de Breno par le mont Bergato, et se étend jusqu'à la rivière d'Ombla; ce territoire est arrosé d'une quantité de sources, et fournit beaucoup d'herbes médicinales. La rivière d'Ombla sort d'un grand gouffre, au bas d'un rocher énorme. On n'a pu encore sonder la profondeur de cette source, dont le cours n'a que deux milles de longueur. Cette rivière se rend à la mer en serpentant à travers une plaine couverte de maisons de campagne, de jardins, de vignobles et de plantations d'oliviers: deux chaînes de rochers, qui la resserrent dans une direction parallèle à la rivière, font de cette contrée un site très-pittoresque. Sur la côte est le port de travosa, assez grand pour contenir une flotte entière. Depuis ce port jusqu'à celui de Raguse, on voit disséminées sur la côte et sur les coteaux, une quantité de maisons. Le port de Malfi mérite aussi une mention, surtout à cause de sa belle situation, étant de trois côtés, environné de montagnes bien cultivées et très-peuplées. Depuis Malfi jusqu'à Valdinoco, on n'aperçoit presque qu'une forêt d'oliviers, entrecoupés de belles sources.

Au sud du golfe de Naventa s'allonge dans la mer la presqu'île de Punta ou Punta di Stagno, ou Sabioncello; ce sont les noms que donnent à cette langue de terre les Italiens; les Ragusains et les Dalmates l'appellent Pelzeaz. On regarde les habitans de cette péninsule comme les meilleurs marins de l'Etat de Raguse; l'extrémité de Punta est connue sous le nom de Cap-Comano. Sur l'isthme qui joint Punta au continent, est située la ville de Stagno: elle est fortifiée, et a la forme d'un triangle; elle est aussi protégée par le fort de Podvis, situé sur la cime d'une haute montagne. Stagno occupe toute la largeur de l'isthme; elle touche d'un côté au golfe de Narenta, et de l'autre au beau canal de Stagno, qui aboutit à la mer. Cette situation offre beaucoup d'avantages; les petites îles voisines ont de bonnes rades pour les navires. La mer fournit des poissons, des coquillages, des crustacés, enfin toutes sortes de productions marines: auprès de la ville, il y a de grandes salines. Le sol de Stagno est propre à la culture des grains, du vin et de l'huile; les montagnes des environs abondent en volaille, et les Morlaques apportent les fruits de leurs champs.

Néanmoins Stagno est la ville la plus triste et la plus misérable qu'on puisse voir. Dans les grandes chaleurs, le vent du nord apporte les exhalaisons pestilentielles du fleuve Narenta, et cause des fièvres mortelles. Ce fléau éloigne les habitans: beaucoup de maisons de Stagno sont fermées ou délabrées; on ne voit dans les rues que des figures pâles et mélancoliques. A quelque distance de Stagno est le bourg de Slano, qui ne subsiste que par un peu de commerce maritime. Vieille-Raguse, située à l'est, et à six milles de la nouvelle, n'est également qu'une petite ville, avec un port peu fréquenté. Dans la presqu'île sur laquelle Vieille Raguse est bâtie, on trouve la grotte de Scipon, que l'on regarde comme la demeure d'un serpent. Elle est très-profonde; on y descend par un escalier taillé dans le roc; au fond de la grotte, coule une source d'eau très-fraîche.

Il n'y a donc, dans toute la république, que la capitale qui mérite le nom de ville. Raguse ne renferme que huit mille âmes, elle a néanmoins les établissemens d'instruction, de commerce, de pitié et de bienfaisance qu'on trouve dans les grandes villes. Son port, et l'exportation des productions de son territoire et de ses fabriques y entretiennent, parmi les habitans, une aisance qu'on trouve rarement dans des villes d'une population si peu considérable.

Parmi les îles de Raguse, les principales sont Lagosta, Meleda, Guspana, Mezzo et Calamosta. Lagosta, comme des Grecs sous le nom de Ladoston, offre plusieurs particularités. Sa forme est presque ronde, et une couronne de montagnes lui sert de fortifications. Outre ce mur naturel, elle est entourée de trente îlots, placés de manière à former, pour ainsi dire, un port continu. Le port de Saint-Pierre, défendu par une petite île, est très-sûr dans toutes les saisons, et en même temps d'une grande étendue. L'intérieur de l'île offre des campagnes très-fertiles. On voit, dans Lagosta, une grotte très-curieuse et des inscriptions phéniciennes, gravées sur un rocher, en haut du mont Veliki Prjevor. Autrefois les insulaires s'occupoient de la pêche du corail; cette branche d'industrie a été abandonnée. Meleda, à trente milles de Lagosta, est très-longue, mais peu large.

Quelques auteurs prétendent que ce fut auprès de cette île, et non auprès de Malte, que saint Paul fit naufrage, et que Oppien, dont le père avoit été exilé par Septime-Sévère, composa son poème sur la pêche. L'endroit étoit favorable à une composition de cette nature. Rien n'est plus romantique que la lac de cette île. Il est entouré de pins et d'autres arbres d'une sombre verdure, communique avec la mer par un canal, et abonde en poissons, huîtres et autres coquillages. Sur le bord du lac s'élève un rocher, où l'on voit maintenant un monastère qui, étant entouré d'un mur et défendu par des canons ressemble à une forteresse. On ne trouve dans l'île que cinq villages; le sol est presque partout inculte et couvert de bois. Le port Palazzo est le meilleur de l'île. On dit que les insulaires ont un code particulier, écrit en caractères gothiques. Les îles de Giupana et Mezzo avec quelques îlots voisins, tels que Vratnik et Jaklan, forment le groupe des îles Cervine. Plin le appelle Elaphites, c'est-à-dire, îles de cerfs, parce qu'elles ont la forme de la tête de ces animaux. Giupana, la plus grande, a dix huit milles de circonférence. C'est sans doute cette île que Huius appelle Tauride, et où Vatinus s'arrêta avec une flotte romaine, pour aller à la poursuite d'Oclave. En illyrien, cette île se nomme Scipan. Elle a une ceinture de collines, dont quelques-unes sont couronnées de bois, et entrecoupées de vallées fertiles. L'intérieur de l'île offre une plaine harmonante, couverte de vignes, d'oliviers et arbres fruitiers; c'est une des plus belles campagnes de l'Etat de Raguse. Cette île a des chacals, qui, à l'époque de la vendange, ravagent les vignes. Il est étonnant qu'on ne les ait pas détruits dans un territoire si peu étendu; il est vrai que ces animaux n'y sont pas dangereux pour les hommes. Giupana possède deux ports, l'un à l'est et l'autre à l'ouest le Dania, appelé port Luca, est très-beau; formé par deux promontoires, il est garanti des vents de l'ouest par plusieurs îlots; on exporte de ce port des fruits et de la laine, très-fine. Mezzo, en Illyrie Lopud, n'a que douze milles de circuit, mais elle est aussi bien cultivée que Giupana, et elle fournit les mêmes productions. Un fort domine l'île entière.

Le port qui à la forme d'une demi-lune, et qui est environné de maisons et de coteaux couverts de végétaux, présente un bel aspect. Dans l'église paroissiale, on admire un bas-relief en bois, représentant l'Assomption avec les douze apôtres. Ce chef-d'œuvre a appartenu autrefois, dit-on à la chapelle royale de Londres. Dans l'île de Calamotte, en illyrien Colocep, la végétation est aussi belle que dans les deux îles précédentes; mais la population n'y est pas considérable. Toutes ces îles ont beaucoup perdu par la ruine du commerce ragusain, et par les tremblemens de terre. Dans Giupana et Mezzo, on voit plusieurs maisons tombées en ruines.

(1) Nous avons dit dans le n.º 66 que ces extraits étoient tirés par Mr Depping de l'ouvrage de M. Appendini sur les antiquités de Raguse. Ils sont un peu secs, un peu dénués de la belle couleur du style de l'original qui a su concilier la marche vive de l'histoire avec la pureté et l'élégance du genre le plus soutenu, mais ils nous paroissent d'ailleurs exacts, judicieux, bien choisis, et tels que nous n'osions pas essayer de mieux faire.

COUR D'APPEL SÉANT A LAIBACH.

PROVINCE DE LA CARNIOLE.

ORDONNANCE.

Nous Michel Ange Balthasar Spalatin premier président de la Cour d'Appel séant à Laybach, membre de la Légion d'honneur. En vertu des articles 16 et 20 de la loi du 20 avril 1810 et des articles 79 et 80 du décret impérial du 6 juillet de la même année.

Ordonnons que les assises de la Cour Spéciale extraordinaire temporaire de la Province de la Carniole pour le troisième trimestre de l'an 1813, s'ouvriront le premier du mois de septembre de la courante année à Laibach. Et attendu que ni Son Excellence Monseigneur le Grand-Juge Ministre de la Justice, ni Mr le Commissaire général de Justice son représentant dans ces provinces n'ont point usé pour les dites assises du droit de nomination qui au premier est conféré par la loi.

Nommons pour les présider Mr Pepu président en la Cour, et Mrs Cellebrini, Busan, Auersperg, Rosmann et Callan juges titulaires près les mêmes assises.

Ordonnons qu'à la diligence de Mr le Procureur général impérial notre présente ordonnance sera notifiée et publiée ainsi qu'il est prescrit par les articles 28 et 29 dudit décret impérial du 6 juillet 1810.

Fait et ordonné en notre hôtel à Laybach le 24 août 1813.

Signé le chev. Spalatin.

Pour le premier président

Le greffier en chef de la Cour d'Appel

Signé Gerv. Fournier.

Vu par nous Procureur général impérial
près la Cour d'Appel séant à Laybach.

Signé Desclaux.